

Test immunochimique fécal (TIF) anormal

Répondre à vos questions sur un TIF anormal

Un résultat anormal au test immunochimique fécal (TIF) signifie qu'on a trouvé du sang dans votre échantillon de selles. Les résultats anormaux sont courants et ne signifient pas que vous avez ou développerez un cancer.

Apprendre que vous avez un résultat anormal au TIF peut mener à divers sentiments et soulever un certain nombre de questions. Tout d'abord, il est important de savoir qu'un résultat anormal au TIF ne signifie pas que vous avez ou développerez un cancer.

Environ de 10 à 15 pour cent des personnes ayant subi un test de dépistage TIF auront un résultat anormal et devront subir d'autres tests. Cela ne signifie pas qu'un cancer a été détecté : la grande majorité des personnes qui ont obtenu un résultat anormal au TIF n'auront pas le cancer.

Certaines personnes dont le résultat est anormal peuvent avoir des polypes. Les polypes sont de petites excroissances qui peuvent se développer dans le côlon ou le rectum, souvent sans symptômes aux premiers stades de croissance. La plupart des polypes ne se transformeront jamais en cancer, et pour ceux dont c'est le cas, il faudra de nombreuses années pour que cela se produise.

Que se passe-t-il après un TIF anormal?

Une fois que vous aurez reçu par la poste votre résultat anormal au TIF, l'équipe de soins de santé de votre collectivité communiquera avec vous pour un autre suivi. Elle évaluera votre état et vous donnera un rendez-vous pour une coloscopie, s'il y a lieu, ou vous informera si un autre suivi ou un autre traitement est conseillé.

En attendant votre suivi, veuillez vous assurer que votre fournisseur de soins de santé est au courant si vous présentez l'un des symptômes suivants en tout temps :

- Du sang dans vos selles
- Des douleurs abdominales
- Un changement dans vos habitudes intestinales
- Une perte de poids inexplicquée

Si vous recevez un résultat anormal au TIF, ne répétez pas le test dans l'espoir d'obtenir un résultat différent. Même si vous recevez un résultat anormal à un test ultérieur, la recommandation de procéder à une coloscopie ne changerait pas. La cause du sang détecté dans votre échantillon d'origine nécessite encore une investigation plus approfondie.

Ce que vous devriez savoir

- Un TIF anormal ne signifie pas que vous avez le cancer.
- Il est important d'assister à tous les rendez-vous de suivi pour des tests ou un traitement.
- S'il y a des polypes, la plupart seront retirés pendant votre coloscopie.
- La coloscopie est une étape importante pour devancer le cancer du côlon.

Qu'est-ce qu'une coloscopie?

La coloscopie est un examen au cours duquel un médecin utilise une caméra miniature fixée à un tube flexible pour voir la paroi interne de votre côlon. Pendant l'examen, des échantillons de tissus peuvent être prélevés et des polypes peuvent être retirés.

Si vous avez des antécédents personnels d'adénomes ou des antécédents familiaux importants de cancer du côlon, votre fournisseur de soins de santé peut vous recommander directement une coloscopie. Il peut également vous recommander une coloscopie après un résultat anormal au TIF. Dans les deux cas, l'équipe de soins de santé de votre collectivité discutera de la procédure avec vous.

Est-il important que j'assiste à mon rendez-vous pour une coloscopie maintenant?

La coloscopie peut vous aider à devancer le cancer. Un résultat anormal au TIF signifie que l'on a trouvé du sang dans vos selles et il est important d'investiguer pour trouver la cause du saignement. Assister à votre rendez-vous de coloscopie aide à minimiser vos risques de cancer du côlon.

Assurer votre sécurité pendant votre coloscopie	
Le programme BC Cancer Colon Screening s'engage à assurer la sécurité des patients et des fournisseurs de soins de santé pendant les rendez-vous de coloscopie :	
Avant votre rendez-vous	Pendant votre rendez-vous
<ul style="list-style-type: none">• L'équipe de soins de santé de votre collectivité vous appellera au sujet de l'évaluation et de la planification avant la coloscopie.• Attendez-vous à passer de deux à trois heures à l'hôpital le jour de votre coloscopie.• Demandez à un adulte de vous accompagner à la maison après votre rendez-vous. Vous ne pourrez pas conduire avant le lendemain.	<ul style="list-style-type: none">• On vous demandera d'enfiler une jaquette.• Un membre du personnel infirmier complétera votre historique d'admission et mesurera vos signes vitaux. On vous demandera de fournir une liste de vos médicaments.• Un membre du personnel infirmier commencera une injection intraveineuse (i.v.) pour administrer des sédatifs et des analgésiques.• Votre coloscopie commencera une fois que vous serez sous sédation.

Qu'est-ce qui cause un résultat anormal au TIF?

Le TIF est un test de dépistage qui ne peut détecter que le sang dans les selles. Il ne s'agit pas d'un test diagnostique. Cela signifie que même si un TIF peut détecter un signe qui pourrait indiquer un cancer (du sang dans les selles), il ne peut pas être utilisé pour diagnostiquer un cancer ou déterminer pourquoi il y avait du sang dans vos selles.

Un résultat anormal au TIF signifie simplement que l'on a trouvé du sang dans l'échantillon de selles que vous avez soumis. Un TIF peut seulement nous indiquer que vous saignez quelque part dans votre tube digestif inférieur. Il ne peut pas nous indiquer de quelle partie ou pourquoi.

Il peut y avoir un certain nombre de raisons différentes pour lesquelles on a trouvé du sang dans vos selles, y compris les ulcères, les hémorroïdes (parfois indolores ou internes), les fissures anales, la maladie diverticulaire ou l'inflammation.

Il est important que vous soyez évalué au moyen d'une coloscopie. Elle peut aider à détecter la provenance du saignement.

Communiquez avec nous

BC Cancer Colon Screening
801-686 West Broadway Vancouver, BC V5Z 1G1

Téléphone: 1-877-702-6566

Courriel: screening@bccancer.bc.ca

Web: www.screeningbc.ca/colon

Vos renseignements personnels sont recueillis et protégés contre les utilisations et les divulgations non autorisées conformément à la *Personal Information Protection Act* et, le cas échéant, à la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. Ces renseignements peuvent être utilisés et divulgués uniquement conformément à ces lois et seront utilisés pour la gestion de l'assurance de la qualité et divulgués aux professionnels de la santé qui fournissent des soins ou lorsque la loi l'exige.

Toute question concernant la collecte des renseignements par BC Cancer peut être adressée au directeur des opérations, Dépistage du cancer (adresse : 801 – 686 West Broadway, Vancouver BC V5Z 1G1, Web : www.screeningbc.ca ou par courriel : screening@bccancer.bc.ca).

Cette fiche d'information est également disponible dans d'autres langues, notamment le français, le chinois traditionnel, le chinois simplifié, le pendjabi, le tagalog, le coréen, le persan, l'espagnol, le vietnamien et l'allemand. Pour accéder à ces fiches, consulter le site www.screeningbc.ca/colon.